



Bonjour chers parents,

Déjà un an de passé... Dieu que ça va vite!!

L'année scolaire 2018-2019 est derrière nous et a été relativement mouvementée, mais combien enrichissante! Au terme de cette année scolaire, le conseil d'établissement a adopté le nouveau projet éducatif de nos écoles. C'est sous le thème « se frayer un chemin vers les sommets » que l'ensemble des intervenants, pivotant autour de nos établissements, mettront l'épaule à la roue pour amener les élèves vers les plus hauts sommets... vers leur réussite.

Encore une fois, les équipes-écoles se sont préparées minutieusement et ardemment au cours des derniers jours, afin d'accueillir votre enfant pour sa rentrée scolaire. Nous espérons faire vivre aux élèves une multitude d'activités et d'expériences pour leur permettre de grandir et de se développer pleinement. Nous œuvrerons avec vos enfants à divers plans, dans le but de viser leur épanouissement.

Comme toujours, ce sont des équipes-écoles visant l'excellence qui poursuivent leur engagement auprès de la communauté de nos trois belles écoles. De nouvelles personnes s'y ajoutent encore cette année. Au sein du personnel enseignant, il nous fait plaisir d'accueillir :

Pour l'école de L'Amitié : Dave Pelletier en 1^{re}, 2^e et 3^e années, Mérédith Marcon-Lehoullier en 4^e, 5^e et 6^e années, David Desjardins et Philippe Pelletier en éducation physique.

Pour l'école de la Pruchière : Myriam Dumais au préscolaire 4 ans, Marie-Christine Allard en 4^e et 5^e années, Stéphanie Landry pour l'aide pédagogique et les allègements de tâche, Élise Duval en anglais (tous les niveaux, sauf la 3^e année).

Pour l'école des Vents-et-Marées : Marie-Claude Dubé au préscolaire 4-5 ans, Yvan Lévesque en 4^e, 5^e et 6^e année, Judith Garon en déjumelage pour le français 4^e année et aide pédagogique

En éducation spécialisée : Kelly Boutin pour les écoles des Vents-et-Marées et de L'Amitié. Chantale Duval, Emmanuel Carrasco et Judith Jolicoeur pour l'école de La Pruchière. Également nous accueillons en stage jusqu'en décembre, Amélie Gagné.

Pour nos services de garde : Annie St-Onge et Fernande Tanguay pour Rivière-Ouelle et Sabrina Jean pour Saint-Gabriel.

En psychoéducation : Lucien Briand pour l'école de la Pruchière.

En orthopédagogie : Marianne Bérubé qui est remplacée par Maryse Monty jusqu'en janvier prochain pour les écoles de Rivière-Ouelle et Saint-Gabriel.

Comme vous pouvez le constater, beaucoup de changements encore une fois cette année, mais soyez assurés que toutes et tous sont engagés à donner le maximum pour que vos enfants puissent passer une merveilleuse année scolaire.

À vous chers parents, je vous souhaite une excellente année scolaire en compagnie de vos enfants. Vous pouvez compter sur la collaboration entière de l'équipe de l'école afin qu'ensemble, nous puissions assurer le cheminement de vos enfants vers leurs réussites à tous les plans.

Yvan Ouellet, directeur

1 Relève à la direction : Mme Véronique Renaud

Dans le but de préparer la relève dans les postes de directions d'établissement (30 % quitteront pour la retraite d'ici 2022), le conseil des commissaires a accepté de disponibiliser une somme d'argent pour libérer des enseignants pour vivre l'expérience de la direction d'établissement.

Ainsi, Madame Véronique Renaud, enseignante d'anglais à l'école de La Pruchière et dans les écoles de L'Orée-des-Bois, de L'Étoile-Filante a été nommée aide à la direction pour les écoles de L'Amitié, La Pruchière, des Vents-et-Marées, L'Étoile-Filante, L'Orée-de-Bois et La Marée-Montante. Elle occupera cette fonction l'équivalent de 3 jours par semaine. Les autres journées, Madame Renaud occupera les fonctions d'enseignante en anglais dans nos écoles.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Renaud et sommes assurés qu'elle fera une excellente relève au sein de notre organisme.

2 Assemblée générale



La participation des parents à la vie de l'école est très encouragée. Par la loi 180, cette participation se fait entre autres par le biais du conseil d'établissement. L'assemblée générale des parents du mois de septembre nous permet de procéder à l'élection des représentants au sein de ce comité. Vous recevrez prochainement la convocation pour cette assemblée générale par le biais d'un courriel. Veuillez noter dans votre agenda la date du **lundi 16 septembre 2019 à 19 h**. Cette assemblée aura lieu dans le local d'anglais au 2^e étage de l'école de La Pruchière. Un bilan de l'année précédente vous sera présenté par notre présidente et nous formerons le conseil d'établissement pour l'année 2019-2020.

3 Remerciements aux membres des O.P.P.

Nous remercions **grandement** les parents, les bénévoles et les membres de l'O.P.P. de l'école de La Pruchière et des Vents-et-Marées qui ont agrémenté l'accueil des enfants en leur offrant un goûter et/ou des amusements lors de cette première journée de classe.



4 Mot de l'O.P.P. de l'école de La Pruchière

C'est avec plaisir que les membres de l'O.P.P. de l'école La Pruchière ont participé à l'activité de la rentrée en offrant des collations aux élèves. Fruits, fromages et sucreries ont été offerts lors de la récréation de l'après-midi. Les membres de l'O.P.P. remercient Les Producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent pour leur commandite, ainsi que le personnel enseignant de l'école pour leur collaboration. Un merci tout spécial à Léa-Rose Lizotte et Aurélie Lévesque, anciennes élèves de l'école, pour leur aide tout au long de l'après-midi. Bonne année scolaire à tous!



L'O.P.P. de l'école La Pruchière

5 Service de garde de nos écoles

Le matin → 7 h 15 à 8 h (sauf St-Gabriel)

Le midi → 11 h 25 à 12 h 50

Le soir → 15 h 15 à 17 h 45
(17 h 15 pour St-Gabriel)



Il est encore temps d'inscrire votre enfant!

Vous pouvez me rejoindre au :

856-7047, poste 1

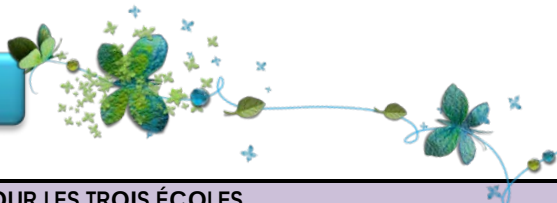
Kathy Pelletier, technicienne

Pour rejoindre le service de garde :

- **Saint-Gabriel, composez le : 418 856-7046, poste 1.**
- **Saint-Pacôme, composez le : 418 856-7047, poste 1.**
- **Rivière-Ouelle composez le : 418 856-3101, poste 1.**



6 Le personnel de nos écoles



POUR LES TROIS ÉCOLES		
<u>Direction</u> ✓ Yvan Ouellet, directeur	<u>Secrétariat</u> ✓ Julie Chénard, secrétaire	
PROFESSIONNELS		
<u>Psychologue</u> ✓ Julie A. Lemieux	<u>Psychoéducateur (trice)</u> ✓ Lucien Briand (La Pruchière) ✓ Laurie Lévesque (L'Amitié & des Vents-et-Marées)	
ÉCOLE DE LA PRUCHIÈRE		
<u>Concierge</u> ✓ Michelle Lévesque	<u>Garderie scolaire</u> ✓ Kathy Pelletier, technicienne ✓ Josianne Dionne, éducatrice	
<u>Orthopédagogue</u> ✓ Sylvie Létourneau		
P.E.H. et T.E.S.		
✓ Chantale Duval (mat. 4 ans)	✓ Emmanuel Carrasco (mat. 5 ans)	✓ Judith Jolicoeur (5 ^e & 6 ^e années)
ENSEIGNANTS (ES)		
<u>Spécialistes</u>		
✓ Anthony Bélanger, musique	✓ Philippe Pelletier, éduc. phys.	✓ Élise Duval, anglais ✓ Véronique Renaud, anglais (3 ^e)
<u>Maternelle 4 ans</u> ✓ Myriam Dumais <u>1^{re} année</u> ✓ Marie Lévesque Michaud ✓ Stéphanie Landry (aide pédagogique) <u>3^e année</u> ✓ Geneviève Jean ✓ Stéphanie Landry (aide pédagogique)	<u>Maternelle 5 ans</u> ✓ Isabelle D'Anjou <u>2^e année</u> ✓ Guylaine Bélanger ✓ Stéphanie Landry (réduction de tâche) <u>4^e et 5^e années</u> ✓ Marie-Christine Allard <u>5^e et 6^e années</u> ✓ Catherine Dionne	
ÉCOLE DE L'AMITIÉ		
<u>Concierge</u> ✓ Michelle Lévesque	<u>Garderie scolaire</u> ✓ Sabrina Jean	
<u>T.E.S.</u> ✓ Kelly Boutin (5 ^e & 6 ^e années)	<u>Orthopédagogues</u> ✓ Sylvie Létourneau ✓ Maryse Monty	
ENSEIGNANTS (ES)		
<u>Spécialistes</u>		
✓ Élise Duval, anglais (1 ^{er} cycle) ✓ Myrienne Michaud (2 ^e & 3 ^e cycles)	✓ Kevin Rodrigue, musique	✓ Philippe Pelletier, éduc. phys. ✓ David Desjardins, éduc. phys.
<u>1^{re}, 2^e & 3^e années</u> ✓ Dave Pelletier	<u>4^e, 5^e & 6^e années</u> ✓ Mérédith Marcon-Lehoulier <u>Aide pédagogique (3^e & 4^e années)</u> ✓ Joanie Morneau	
ÉCOLE DES VENTS-ET-MARÉES		
<u>Concierge</u> ✓ Manon Thériault	<u>Garderie scolaire</u> ✓ Annie St-Onge, éducatrice ✓ Fernande Tanguay, éducatrice	
<u>T.E.S.</u> ✓ Kelly Boutin (2 ^e année & 6 ^e année)	<u>Orthopédagogue</u> ✓ Maryse Monty	

ENSEIGNANTS (ES)		
Spécialistes		
✓ Mélanie Michaud, anglais <u>Maternelle 4-5 ans</u>	✓ Sylvie Pelletier, musique	✓ Philippe Pelletier, éduc. phys. <u>3^e année</u>
✓ Marie-Claude Dubé <u>1^{re} & 2^e années</u>	✓ Suzanne Gagnon	✓ Judith Garon (réduction de tâche) <u>4^e, 5^e & 6^e années</u>
✓ Nancy Pelletier	✓ Yvan Lévesque	
✓ Stéphanie Landry (réduction de tâche)	✓ Judith Garon (aide pédagogique)	

7 Transport scolaire



Si votre enfant doit se rendre à une autre adresse que celle mentionnée sur la fiche d'inscription, s.v.p. en aviser l'enseignant (e) et le chauffeur par écrit. **C'est important!**

De plus, pour des raisons de sécurité, les élèves peuvent **uniquement** apporter à bord de l'autobus des objets qu'ils peuvent tenir solidement sur leurs genoux, qui ne prennent pas la place assise d'un autre élève et qui ne dépassent pas la hauteur de la banquette leur faisant face.

Pour ce faire, tous les objets transportés à bord de l'autobus doivent entrer complètement dans le sac d'école, le sac sport (dimension maximale de 23 x 35 x 55 cm) **et ne dépasser en aucune façon le sac** ou tenir dans un étui de petit instrument de musique (ex. : flûte, violon).

Tout objet qui ne répond pas aux critères précédents est **INTERDIT** tel que **mini bâton de hockey, bâton de hockey, sac de hockey, planche à roulettes, trottinette, bâton de baseball, planche à neige, instrument de musique volumineux ou tout autre objet de même nature**.

Les patins peuvent être transportés à la condition qu'ils soient mis à l'intérieur d'un sac composé d'un matériau résistant et dont les lames sont recouvertes d'un protège-lame.

Le conducteur peut refuser d'admettre dans un autobus scolaire tout article, objet ou équipement de nature à mettre en danger la sécurité des élèves et non conforme au Code de la sécurité routière.

Il demeure la responsabilité du parent d'assurer le transport des objets non autorisés.

🔑 **Note :** Les objets en provenance de l'école doivent respecter les mêmes critères que ceux énumérés plus haut (ex. : articles de bricolage).

Bagages autorisés dans les autobus



Petit instrument de
musique



Boîte à lunch



Sac de sport



Sac à dos

- Il demeure la responsabilité du parent de transporter les objets non autorisés.
- Les objets acceptés doivent entrer complètement dans le sac à dos ou le sac de sport.

8 Antécédents judiciaires

IMPORTANT

Depuis janvier 2017, il est essentiel d'avoir rempli une déclaration relative aux antécédents judiciaires pour tous parents bénévoles désirant s'impliquer lors de sorties d'élèves à l'extérieur de l'école. Ce formulaire est obligatoire et est valide pour toute la durée du primaire de votre enfant. Pour remplir ce formulaire, vous devez vous rendre à l'école et fournir 2 pièces d'identité avec photo. Veuillez, svp, téléphoner à l'école avant pour vous assurer que la secrétaire soit présente à l'école cette journée-là.

Malheureusement, si vous désirez, en cours d'année, offrir vos services comme bénévole lors d'une activité avec l'école et que le formulaire n'a pas été rempli, il sera alors impossible d'y participer.

Merci de votre collaboration!

9 Collations

Comme la maison et l'école travaillent ensemble pour développer de saines habitudes de vie chez les enfants, il est important que ceux-ci apportent des collations santé à l'école. Favoriser des collations appartenant aux groupes alimentaires des fruits et légumes et des produits laitiers permettent également de respecter les élèves présentant des allergies alimentaires.

Voici les collations qui sont autorisées à l'école :

- Les fruits et les légumes
- Les fromages
- Les jus de fruits
- Les produits laitiers
- Les jus de légumes



10 Photo scolaire : nouveau concept depuis l'année dernière

Il y aura d'abord une rencontre avec les élèves pour leur parler de la lumière, de l'appareil et du rôle qu'ils auront à jouer. La séance se déroulera dans la classe en utilisant la lumière naturelle.



Tour à tour, les élèves s'installent au pupitre choisi pour la séance. Les enfants vivent une expérience particulière et prennent contact avec le travail de photographe. Ils assistent le photographe à l'installation d'un studio dans la classe. Il faut déplacer des pupitres en fonction de la lumière ambiante, et parfois des meubles et des décorations pour peaufiner les arrières plans.

Voici la date retenue pour chacune des écoles :

- ❖ Saint-Gabriel : 3 octobre P.M.
- ❖ Rivière-Ouelle : 3 octobre A.M.
- ❖ Saint-Pacôme : 4 octobre

11 Accès à l'école



Étant donné que la secrétaire et la direction ont la responsabilité de trois écoles, ces dernières ne peuvent assurer une présence constante dans chacune d'elles. Nous vous demandons alors votre collaboration. Si vous devez vous rendre à l'école sur les heures de classe, il serait apprécié que vous vous annonciez à l'avance, afin que l'on puisse vous ouvrir la porte d'entrée, qui se veut toujours barrée pour assurer la sécurité des enfants.

Merci de votre collaboration!

12 Rencontre parents/enseignants

❖ École de L'Amitié :

↳ Le 18 septembre à :	
— 18 h	1 ^{re} & 2 ^e années
— 18 h 30	3 ^e & 4 ^e années
— 19 h	5 ^e & 6 ^e années

❖ École de La Pruchière :

↳ Le 18 septembre à :	
— 18 h 30	1 ^{re} année
— 19 h	2 ^e année et 3 ^e année
— 19 h 30	4 ^e & 5 ^e années
— 20 h	5 ^e & 6 ^e années

❖ École des Vents-et-Marées :

↳ Le 11 septembre à :	
— 19 h	1 ^{re} & 2 ^e années et 3 ^e année
— 19 h 30	4 ^e , 5 ^e & 6 ^e années



13 Mot de votre enseignant d'éducation physique

Pour les groupes du 3^e cycle (4^e, 5^e & 6^e années de Saint-Gabriel et Rivière-Ouelle et 5^e & 6^e années de Saint-Pacôme) il serait important de fournir à votre enfant un pantalon long pour le cours d'éducation physique, car nous sortons régulièrement à l'extérieur jusqu'au début octobre.

14 Mot de la psychoéducatrice : L'Amitié et des Vents-et-Marées

C'est avec grand plaisir que je retrouverai les élèves de notre école cette année! En 2019-2020, nous aurons l'occasion de nous voir en classe pour parler des émotions, de trucs pour se concentrer, des conflits avec les amis, etc.

Dans le cas où votre enfant vivrait des difficultés particulières, n'hésitez pas à en discuter avec nous.

Une belle rentrée scolaire à tous!

Laurie Lévesque, psychoéducatrice
(418) 856-7046, poste 2034
Laurielev@cskamloup.qc.ca

15 Heure d'arrivée dans la cour



Les premiers jours d'école demandent quelques ajustements. Nous tenons à vous faire un rappel concernant les heures d'arrivée des élèves.

Un surveillant est présent sur la cour de récréation à partir de 8 h, le matin, et de 12 h 50, en début d'après-midi. Avant ces heures, vos enfants demeurent sous votre responsabilité et ne peuvent être sur les terrains de la cour de l'école s'ils arrivent à pied ou à vélo.

Merci de votre collaboration!

16 Nos coordonnées



Voici les coordonnées pour nous joindre dans chacune des écoles :

- De L'Amitié : 856-7046
- De La Pruchière : 856-7047
- Des Vents-et-Marées : 856-3101

17 Horaire du secrétariat et de la direction



Horaire du secrétariat, Julie Chénard

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
A.M.	St-Pacôme	St-Gabriel	St-Pacôme	Rivière-Ouelle	St-Pacôme
P.M.	Rivière-Ouelle				St-Gabriel

Horaire de la direction, Yvan Ouellet

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
A.M.	St-Pacôme	St-Gabriel	St-Pacôme	Rivière-Ouelle	St-Pacôme
P.M.		Rivière-Ouelle			St-Gabriel

18 Changement de coordonnées

Il arrive, en cours d'année, que des familles changent d'adresse et/ou de numéro de téléphone tout en demeurant sur le territoire de nos écoles. Il est important de nous en aviser afin de mettre à jour le dossier des élèves concernés.

19 Administration de médicament à l'école

Selon la loi médicale (L.R.Q. M-9), l'école ne peut, en aucun cas, administrer un médicament prescrit ou libellé par la pharmacie à un enfant, sans le consentement écrit des parents. En cas de besoin, vous pouvez communiquer avec la direction ou le secrétariat de l'école afin que nous analysions le besoin ensemble.



20 Code de vie

En septembre de chaque année, les enfants sont informés et sensibilisés à l'importance du savoir-vivre en groupe par le biais des règles de vie qui sont annuellement approuvées par le conseil d'établissement. Vous recevrez sous peu le code de vie de votre enfant. Vous êtes invités à le regarder avec celui-ci, à le signer et à le retourner à l'école. Nous sollicitons votre collaboration afin que les messages véhiculés à l'école et à la maison se rejoignent. Les règlements sont les mêmes pour tous les élèves de l'école et s'appliquent également au service de garde. Si vous avez des questions, c'est avec plaisir que nous y répondrons.

21 Assurances

Assurance



Il est important de savoir que la **commission scolaire ne contracte aucune assurance accident pour ses élèves**. La commission scolaire possède une police d'assurance couvrant seulement les accidents engageant la responsabilité de la commission scolaire du fait de son personnel, de ses biens ou de ses activités. En conséquence, la majorité des accidents fortuits survenant à nos élèves **ne sont pas couverts par cette police**.

Il est donc très important que chaque famille, si elle veut que ses enfants soient couverts pour les accidents causant des dommages corporels ou matériels (lunettes, appareil d'orthodontie...), sache qu'il est de leur responsabilité de souscrire à une assurance pour ceux-ci.

22 Chaussures à l'école



Les élèves de notre école sont très actifs à l'extérieur. Pour éviter une quantité considérable de sable dans l'école, je remercie les parents qui peuvent offrir une paire de souliers pour l'intérieur et une autre pour l'extérieur. Nous serons alors en mesure de garder notre environnement plus propre.

23 Absence de votre enfant

Nous désirons vous rappeler la procédure à suivre en cas d'absence à l'école de votre enfant.

Tout d'abord, il est de la **RESPONSABILITÉ** du parent de prévenir l'école et/ou le service de garde de l'absence de l'élève, dans le meilleur délai possible (idéalement avant le début des cours). Plusieurs façons sont mises à votre disposition pour nous prévenir de l'absence :

-  En téléphonant à l'école et en laissant un message sur la boîte vocale du secrétariat.
-  Pour les enfants fréquentant le service de garde, vous devez rappeler à l'école en appuyant sur le « 1 » et laissez votre message pour informer le service de garde de son absence.

24 L'envoi par courriel



Comme par les années antérieures, tous les mémos et informations aux parents sont envoyés par courriel. Il est donc très important d'avoir la bonne adresse courriel au dossier de votre enfant.

Pour toutes modifications, veuillez communiquer avec la secrétaire responsable de ce dossier, Mme Julie Chénard au 418 856-7047, poste 0 ou par courriel à : chenardj@cskamloup.qc.ca

25 Bibliothèque parentale

L'année dernière, le conseil d'établissement de nos écoles a passé une résolution pour que les sommes d'argent non utilisées pour le fonctionnement de cet organisme puissent servir à l'achat de livres destinés aux parents. Nous avons procédé à l'achat en fin d'année et je vous présente la liste des livres qui seront disponibles et que vous pourrez emprunter. Pour le moment, le fonctionnement de l'emprunt se fera de la façon suivante :

Vous m'acheminez votre demande par courriel au ouellety@cskamloup.qc.ca. Je vous demande d'inscrire votre nom et le nom de votre enfant qui vous amèneront le livre à la maison. Le prêt sera de 2 semaines maximum. Le retour se fera par votre enfant qui le remettra à son enseignante ou enseignant qui le remettra à son tour à la direction pour s'assurer du suivi.

Je vous donne quelques titres de ces livres qui pourraient vous intéresser. À chaque Infoparent, je vous présenterai un résumé de 2 livres qui pourront susciter un intérêt de votre côté.

Aidez votre ado à se protéger du harcèlement scolaire	Comment élever les enfants les plus heureux du monde	Comprendre les enfants pour mieux les éduquer	Devoirs et leçons - de la guerre à la complicité
Gérer colères et caprices - 35 activités pour les 3 à 10 ans	Le code des jeunes parents - décrochez votre permis de parents!	Le livre des surdoués - surdoués et heureux	Le petit livre de la bienveillance - ouvrez votre cœur aux autres
Le psy-guide des parents épuisés	Les 50 règles d'or de la pensée positive	Les 50 règles d'or pour se faire obéir sans s'énerver	Les 50 règles d'or pour lâcher prise
L'estime de soi et l'autisme	L'opposition - ces enfants qui vous en font voir de toutes les couleurs	Parents dans un monde d'écrans - comment vous brancher à l'univers de vos enfants	Quand t'éduques, éduques - réflexions parentales pratiques
Les peurs et l'anxiété chez l'enfant	Gestion du temps d'écran	Laisse-moi t'expliquer... La DYSPHASIE	Petit décodeur illustré de l'enfant en crise - Quand la crise nous fait grandir
Incroyable MOI maîtrise son anxiété	ANXIÉTÉ - La boîte à outils Stratégies et techniques pour gérer l'anxiété	Laisse-moi t'expliquer... La DYSLEXIE	Pourquoi j'ai mal au ventre? Guide pratique de l'anxiété chez les enfants de 7 à 12 ans
Mon enfant n'aime pas l'école! Le motiver et lui donner le goût d'apprendre	Mon enfant a du caractère! Le comprendre et savoir l'apaiser		



BONNE RENTREE SCOLAIRE !!



sept 2019

École de L'Amitié, Saint-Gabriel

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2 Congé	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16 Assemblée générale de parents à 19 h à l'école de La Pruchière	17	18 <u>Rencontre de parents :</u> - 18 h : 1re & 2e - 18 h 30 : 3e & 4e - 19 h : 5e & 6e	19	20
23 Rencontre de parents des élèves de 6e année pour le voyage à Toronto à 19 h à l'école de Saint-Pacôme	24	25 - Randonnée pédestre à Ixworth : <u>1re à la 6e année</u>	26	27
30 Rencontre des élèves de 6e année pour le voyage à Toronto à 18 h à l'école de Saint-Roch				